



Ecole Largenté 42 av J Loeb 64100 Bayonne Cedex

Primaire Largenté: 05.59.63.29.29

Maternelle Pôle St Léon : 07.81.72.71.23

direction.primaire@largente.eu – le 1.09.2020

Madame, Monsieur, chers parents,

Vous trouverez ci-joint des informations importantes à lire pour faciliter la communication Ecole/Familles.

Les réunions pédagogiques sont aussi indiquées sur le site Largenté.eu, onglet Rentrée Scolaire 2020.2021.

1. Calendrier annuel modifié

JOURS de classe	Sites concernés	HORAIRES
Mercredi 7 avril 2021	Maternelle + Élémentaire (prévoir le pique-nique seulement si votre enfant est Externe)	Remplace le jeudi 1 juillet 2021
Mercredi 12 mai 2021	Maternelle + Élémentaire (prévoir le pique-nique seulement si votre enfant est Externe)	Remplace le vendredi 2 juillet 2021
Fin des cours pour les élémentaires et maternelles le mardi 29 juin 2021 au soir		

2. Communication Familles/Ecole

L'école primaire utilise comme le collège et le lycée, l'outil **PRONOTE**, pour communiquer avec vous. **Il est devenu le mode de communication essentiel** entre l'école et la famille. Vous aurez ainsi des informations générales de l'école et de l'ensemble scolaire. Un courrier contenant le code d'accès à ce service (qui change chaque année scolaire) vous sera adressé. Petite astuce pour avoir les codes avec soi... **Photographiez les codes avec votre portable**. Enfin, veuillez signaler tout problème relatif à cet outil à l'adresse mail : pronote@largente.eu

3. Correspondance papier ou mail

Tout document papier doit comporter **le nom de votre enfant, sa classe et votre nom** pour faciliter le traitement de l'information. **Tout chèque doit également comporter au dos le nom de l'enfant et sa classe**.

Dans chaque mail, veuillez **préciser le nom de l'enseignant et la classe de votre enfant** pour faciliter tout transfert d'information à l'enseignant concerné.

Enfin, dès que vous prenez connaissance d'une information sur le cahier de liaison, pensez à **signer le mot** ; cela nous indiquera que vous en avez pris connaissance, même si vous n'êtes pas intéressé par le thème évoqué.

4 Vacances scolaires

- **Toussaint** : du vendredi 16 octobre après la classe au **mardi 3 novembre au matin**
- **Noël** : du vendredi 18 décembre après la classe au lundi 4 janvier au matin
- **Hiver** : du vendredi 5 février après la classe au lundi 22 février au matin
- **Printemps** : du vendredi 9 avril après la classe au lundi 26 avril au matin
- **Pont de l'Ascension** : du mercredi 12 mai après la classe au lundi 17 mai au matin

Le lundi 2 novembre 2020

Le lundi 2 novembre, les élèves n'auront pas classe. Les enseignants et les personnels seront en formation pédagogique toute la journée. Aucun mode de garde ne sera assuré ce jour-là.

L'école reprendra le mardi 3 novembre 2020 au matin.

4. Les travaux sur l'Avenue Jacques Loeb (entrée élémentaire) et l'Avenue Vital Biraben (entrée maternelle)

En amont des travaux de la deuxième ligne du trambus (T2), d'importants travaux relatifs au réseau d'assainissement sont prévus :

- De septembre à décembre 2020, côté maternelle (avenue Vital Biraben)
- De janvier à avril 2021, coté élémentaire (avenue Jacques Loeb)

Sur la durée de cet aménagement de l'espace public, les voies de circulation seront bloquées. Il nous faudra imaginer un déplacement différent durant cette période. Le syndicat des Mobilités Pays Basque Adour nous fera des propositions diverses pour accompagner cette réorganisation de l'espace urbain.

5. Suspicion de la COVID

Vous avez été destinataire d'un courrier le 27 août, vous précisant la mise en place du protocole sanitaire à Largenté. Pour tout cas de suspicion, veuillez informer directement Mme Labarthe à l'adresse mail : direction.primaire@largente.eu

6. Regroupement d'Adaptation (RA) / Soutien scolaire (APC) – de la GS au CM2

Joint dans le cahier de liaison, un courrier à renseigner et à rapporter à l'enseignante de la classe pour des autorisations liées à un accompagnement pédagogique : le RA = Regroupement d'Adaptation et l'APC = Activité Pédagogique Complémentaire.

7. Horaires de l'école

Le tableau des horaires de l'école joint à cet envoi vous donne des précisions sur les différents services.

La carte de sortie (midi ou soir) pour les CM est à demander par l'intermédiaire du cahier de liaison.

8. Restauration scolaire

Les élèves de l'élémentaire prennent leur repas au self, les maternelles à table avec la même société de restauration de la maternelle au lycée, la société ANSAMBLE.

Le tarif de la demi-pension est de 5 euros par repas. Le repas occasionnel pour les externes est de 5.50 euros par repas ; les élèves externes doivent le signaler en l'indiquant à la maîtresse le matin.

Les menus sont affichés sur les panneaux d'affichage à l'extérieur de l'école et sur le site : largente.eu, onglet Restauration.

Les adultes en service Cantine/Self incitent les enfants à goûter ce qui est proposé, cela fait partie de l'éducation au goût qui est préconisée dans les textes. Les familles attendent que nous accompagnions cette éducation au goût, nous l'assurons quotidiennement. Merci de préciser les régimes alimentaires (PAI) de votre enfant.

9. Le goûter à l'école

En raison des mesures sanitaires actuelles, nous ne pourrons pas organiser les goûters d'anniversaire à l'école élémentaire et maternelle. Ils sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

10. Justificatif de domicile

Toutes les familles résidant à Bayonne, Anglet, Biarritz doivent fournir un justificatif de domicile datant de moins de trois mois **avant le lundi 7 septembre 2020** en le déposant uniquement à l'accueil de l'établissement ou en l'envoyant à l'adresse mail : assistant.compta@largente.eu

11. Pédibus/Etude/Garderie

Garderie : désormais, pour déposer votre enfant en garderie matin ou soir, il est nécessaire de rendre le coupon d'inscription remis dans le cahier de liaison lors de cette rentrée afin de préciser le mode de garde choisi (Forfaitaire à 210 euros, ou Occasionnel à 3 euros).

Attention, un élève non inscrit sera comptabilité 3 euros à chaque passage garderie (matin ou soir).

Si vous souhaitez inscrire votre enfant en garderie en cours d'année, veuillez demander un coupon-réponse à l'enseignante de la classe.

Pédibus : les élèves de l'école élémentaire descendent à 16h45 à St Léon, seulement s'ils ont un frère ou une sœur élève en maternelle ; ils doivent être récupérés avant le début de la garderie de maternelle. En aucun cas, la garderie de St Léon ne peut accueillir des élèves de l'élémentaire. Une garderie est prévue à l'école élémentaire pour les élèves de CP et CE et une étude pour ceux de CM.

Garderie en maternelle : les enfants peuvent être récupérés par leurs parents le soir en garderie, en haut de l'escalier côté préau, les jours de beaux temps. Le reste du temps, la garderie a lieu en salle d'Accueil.

12. PAI

Tout élève ayant besoin d'une **prise de médicaments sur temps scolaire** ou ayant une **allergie alimentaire** doit avoir un PAI ; veuillez nous le signaler en ce début d'année pour mettre à jour le dossier qui sera validé par le médecin scolaire. **Aucune autre prise de médicaments n'est autorisée dans l'école.** (Prévoir avec votre médecin traitant des prises de médicaments matin et soir si votre enfant vient à l'école et qu'il a un traitement temporaire). Prévoir **une trousse** nominative (type trousse de toilettes) avec le traitement de votre enfant et un **double d'ordonnance** datant **de moins de 3 mois** : une pour la trousse PAI, une pour le dossier PAI.

13. Maladie/ Absence de l'élève

Votre enfant est souffrant, vous avez consulté par précaution le médecin sur temps scolaire et souhaitez le ramener en dehors des heures d'ouverture : vous devez respecter les horaires d'ouverture de l'école. Nous ne pouvons mobiliser une personne pour gérer ce type de demande. Le certificat médical n'est à fournir qu'en cas de contagion.

Toute autre absence est à signaler sur le cahier de liaison de votre enfant **ou** à l'adresse mail dédiée à cet effet : absence.ecole@largente.eu (préciser, nom, prénom, classe et maîtresse de l'enfant dans le mail).

14. La natation scolaire

En raison des mesures sanitaires en vigueur, quelques classes ne pourront pas participer à la natation scolaire cette année (classes de Mme Brazeau CE2.CM1 et de Mme Colliard CE2) car le Centre Aquatique ne peut plus accueillir de groupes importants dans l'eau. La Mairie de Bayonne a organisé ses priorités autour des CP.CE1 et des CM2 (apprendre à nager pour l'entrée en élémentaire et parfaire sa nage pour le Savoir Nager nécessaire en 6^{ème}). Chaque classe aura l'information concernant son créneau de nage ou son annulation par l'intermédiaire du cahier de liaison.

15. PPS (Parcours Personnalisé de Scolarisation)

Toute famille ayant un dossier présenté à la MDPH doit remettre à la directrice la photocopie de sa **notification horaire** pour l'accompagnement spécifique de l'enfant.

16. Activités de l'école annulées ou reportées

En raison de la crise sanitaire actuelle, nous ne pourrions vous proposer au cours de cette période :

- de photos scolaires collectives ou individuelles
- d'activités, d'animations périscolaires à la pause méridienne
- de cross des CM2 avec le secondaire

La kermesse missionnaire aura lieu avec une animation au sein de l'école, sans passage au Collège.

17. Les réunions pédagogiques

Par classe ou niveau (cf les précisions sur le tableau des horaires), les réunions pédagogiques auront lieu :

- En salle d'Accueil en maternelle
- Au Foyer du Lycée en élémentaire

Elles auront lieu de 17h à 18h.

18. Abonnement Lecture

Des prospectus d'informations de l'« **Ecole des Loisirs** », de chez **Bayard** et de chez **Milan** seront distribués dans le cahier de liaison. Merci de ramener rapidement ces abonnements, via le carnet rose, à l'école qui se charge de les regrouper et de les transmettre aux délégués régionaux.

19. L'étude du soir

Elle est uniquement réservée aux élèves de CM. Il n'est pas possible de venir chercher son enfant avant la fin de l'étude. Elle débutera à compter du jeudi 24 septembre de 16h50 à 17h30. Indiquez la présence de votre enfant à ce temps de travail par l'intermédiaire du cahier de liaison (compris dans le tarif garderie).

20. Maternelle

En ce début d'année, tous les enfants de maternelle doivent prévoir une boîte de mouchoirs, un gobelet *marqué*, une casquette *marquée*. Les enfants de PS et MS sont invités à apporter pour la sieste, dans un grand sac *marqué*, un drap housse *marqué* (taille lit à barreaux), un oreiller *marqué*, une couverture *marquée*, un *doudou marqué*. Les PS apporteront un change (culotte, slip, tee-shirt, jogging ou legging) qui sera conservé à l'école, le tout dans une poche *marquée*.

Merci pour votre aide au bon fonctionnement de l'école.

N'hésitez surtout pas à nous interroger si vous avez besoin de précisions.

Toute l'équipe enseignante et éducative se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année scolaire.

Recevez, chers parents, l'expression de nos sentiments respectueux.

direction.primaire@largente.eu - **Mme Labarthe**

PS : à rendre via le cahier de liaison :

- L'inscription en garderie + l'inscription RA et APC (réponses obligatoires)
- Les abonnements lecture (réponse facultative)